

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Lundi 5 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit le cinq novembre à 19 heures.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Olivier TABOUREUX, Madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, André COËT, madame Martine DELAPLACE, Monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Christian SADOWSKI, monsieur Laurent LEFEVRE, Monsieur Laurent DELMAS, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Claude POLLE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE, madame Nicole WISSOTZKY, monsieur Erik MULLOT, madame Nelly DEBRYE, monsieur Jean-Louis CHATELET, monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Pierre MICHELINO, monsieur Jean-Pierre SENECHAL, Madame Françoise BRAMARD, madame Florence ITALIANI, madame Marie Claude DEVILLERS, monsieur Didier LEBESGUE, monsieur Michel ROUTIER, madame Claudine GEOFFROY, madame Corinne CORILLION, monsieur Yves SAJOT, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, madame Anne FUMERY, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, madame Jacqueline FONTAINE, madame Ada DJENADI, madame Guylaine CAPGRAS, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Manuel BALACHE, madame Nathalie BERTOIS, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Bruno GRUEL, monsieur Patrick SIGNOIRT, monsieur Laurent DELAERE, madame Aysel SENOL, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY, monsieur Philippe VIBERT, monsieur Christophe GASPART, monsieur David NEKKAR, madame Charlotte COLIGNON, monsieur Christophe TABARY, monsieur Grégory NARZIS, monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Medhi RAHOUI, monsieur Mohrad LAGHRARI, madame Nathalie KABILE, madame Aissé TRAORE, monsieur Benoit MIRON, monsieur Antoine SALITOT, madame Chanez HERBANNE, madame Elodie BAPTISTE.

Monsieur Gilles DEGROOTTE, monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Jean-Paul TERNISIEN, monsieur Philippe DESIREST, monsieur Denis NOGRETTE, monsieur Régis LANGLET, madame Anne GEFFROY, monsieur Jean-Charles PAILLART, monsieur Alain ROUSSELLE, monsieur Thibaud VIGUIER, madame Cécile PARAGE, monsieur David ILLIGOT, madame Salima NAKIB.

Monsieur Bruno MARCHETTI représenté par monsieur Gérard HEDIN
Monsieur Frédéric GAMBLIN représenté par monsieur Jean-François DUFOUR
Monsieur Hubert PROOT représenté par madame Nelly DEBRYE
Monsieur Serge COURTOIS représenté par monsieur Dominique DEVILLERS
Madame Catherine THIEBLIN représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Monsieur Dominique CORDIER représenté par madame Anne FUMERY
Monsieur Joël LIONNET représenté par monsieur Erik MULLOT
Madame Béatrice PERNIER représentée par madame Françoise BRAMARD
monsieur Grégory PALANDRE représenté par monsieur Manuel BALACHE

Date de la convocation : le 30 octobre 2018
Date d'affichage : le 9 novembre 2018

Nombre de présents : 79

Nombre de votants: 88

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 à 19 h 00 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Motion pour le maintien du centre de formation professionnelle AFPA de Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la motion pour le maintien du centre de formation professionnelle AFPA de Beauvais

Motion en soutien aux salariés de l'entreprise FRONERI

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la motion pour le soutien aux salariés de l'entreprise FRONERI

1 - Administration générale - SA d'HLM du Beauvaisis - pacte d'actionariat - modification

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le nouveau pacte d'actionnaires de référence a donc été élaboré entre la CAB et la Caisse d'épargne Hauts-de-France ayant pour objet d'organiser la stabilité de l'actionariat de référence

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer le pacte d'actionnaires de référence de la société anonyme d'habitation à loyer modéré du Beauvaisis ;

Les membres du conseil communautaire désignent à l'unanimité Messieurs Jean-Luc BORGEOIS et Claude POLLE représentants supplémentaires de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour siéger au sein du conseil d'administration de la SA HLM du Beauvaisis.

2 - Administration générale - politique locale de santé - création d'un pôle médical sur le territoire de la commune de Bresles - subvention à la SA d'HLM du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité de la convention de partenariat entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis, la SA d'HLM du Beauvaisis ; et la commune de Bresles pour la création d'un pôle médical sur le territoire de Bresles.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention avec la SA d'HLM du Beauvaisis ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la création du pôle médical sur le territoire de Bresles.

3 - Aménagement du territoire - fonds de concours voirie communale - attribution au bénéfice de la commune de Saint-Martin-le-Noeud

Les membres du conseil communautaire accordent à l'unanimité un fonds de concours voirie communale d'un montant de 1 635,75 € au profit de la commune de Saint-Martin-le-Noeud pour une opération d'entretien courant des voies prioritaires de catégories 1 et 2 et T 1 (trafic intense).

4. Accueil des gens du voyage - schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage - prescriptions concernant la communauté d'agglomération du Beauvaisis - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les éléments diagnostiques et les prescriptions du projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage pour ce qui concerne le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à s'adjoindre les compétences d'un prestataire spécialisé dans la création de terrains familiaux locatifs et aires dédiées à l'habitat des voyageurs en voie de sédentarisation, dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage de type maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) et d'une mise en concurrence, en lien avec les services de l'Etat et ceux du Département en charge du plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente le vice-président délégué à prendre toute décision relative à l'exécution de ces prescriptions et à solliciter les financements partenaires auprès de l'Etat et du département.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer de manière générale toutes les pièces relatives à l'exécution de ce dossier.

5. Environnement et cadre de vie - espaces naturels - sites Natura 2000 - animation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de solliciter des subventions auprès des partenaires publics mobilisés dans ce dossier à un taux de financement maximum de l'assiette subventionnable (HT) pour le réseau Natura 2000.

6. Assainissement - service public d'assainissement non collectif - règlement - approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'adopter le nouveau règlement de service du service public d'assainissement non collectif en adéquation avec les recommandations du plan d'actions national sur l'assainissement non collectif (PANANC). Les principales adaptations apportées au règlement de service en vigueur portent sur :

- la modification de la fréquence des contrôles de bon fonctionnement, portée de 4 à 7 ans ;
- l'introduction du contrôle en cas de cession immobilière ;
- l'évolution des mécanismes de pénalités notamment en cas d'absence d'installation d'assainissement non collectif (ANC), ou de dysfonctionnement grave de l'installation existante, dont la somme équivaut à la redevance de contrôle de bonne exécution, laquelle sera réclamée tous les ans jusqu'à ce que le propriétaire ait mis en conformité son installation. Le délai de mise en conformité de l'installation et donc d'application de la pénalité est fixé à 4 ans, à compter de l'entrée en vigueur du règlement.

7. Équipements culturels - conservatoire de musique Eustache-du-Caurroy - demande de subvention auprès de l'État

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter le concours financier, au taux le plus élevé, de l'État (DRAC des Hauts-de-France) au profit du conservatoire de musique Eustache-du-Caurroy.

8. Équipements culturels - école d'art du Beauvaisis - Photaumnales 2018 - association Diaphane - convention de partenariat

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention de partenariat entre l'école d'art du Beauvaisis et l'association Diaphane, pour sa participation au festival photographique beauvaisien « Les Photaumnales »

9. Équipements culturels - école d'art du Beauvaisis - unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) - convention de partenariat

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention de partenariat entre l'école d'art du Beauvaisis et l'unité éducative d'hébergement collectif pour l'animation d'ateliers d'expression plastique défini pour 12 séances auprès d'un groupe de 3 à 4 jeunes maximum par séance. Les participants seront aussi encadrés par un éducateur et un psychologue.

10. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - institut médico-éducatif Les Pastels - convention de partenariat renouvellement

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention de partenariat entre le réseau des médiathèques du Beauvaisis - institut médico-éducatif Les Pastels pour l'organisation de séances bimensuelles alternant lectures d'histoires et contes, aussi bien à l'IME qu'à la médiathèque. Le partenariat pourra également être complété par des expositions, en fonction des thématiques et des activités prévues.

11. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - festival littéraire Amorissimo - demandes de subventions

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter des subventions auprès du conseil départemental, du conseil régional et de la DRAC au taux le plus élevé pour le festival littéraire Amorissimo 2019.

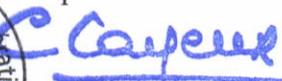
12. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - désherbage du fonds documentaire - cession des documents déclassés - tarifs de cession

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la grille tarifaire, ci dessous, des documents déclassés des réseaux des médiathèques, pour une vente aura lieu du mardi 4 décembre au samedi 8 décembre 2018, à la médiathèque du centre-ville.

1 document	1 euro
5 revues	1 euro
10 numéros de quotidien	1 euro

La séance est levée à 20 h 10
Fait à Beauvais le 5 novembre 2018
pour extrait conforme,




Caroline CAYEUX
Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis